

Les silences de Rouletabille ou de l'implicite dans l'inférence romanesque

Daniela VENTURA

Universidad de Las Palmas de Gran Canaria

daniela.ventura@ulpgc.es

<https://orcid.org/0000-0002-4645-6885>

Resumen

Según Maingueneau (1990: 78), «L'œuvre littéraire est par essence vouée à susciter la quête des implicites». Esto ocurre en particular en la novela policiaca de enigma donde el detective desenmascara al asesino gracias al razonamiento. Para apoyar su tesis ante un público, el detective pone en palabras el proceso mental que lo llevó al descubrimiento. Su discurso inferencial es a menudo elíptico; lo que obliga al interlocutor (y al lector) a llenar los «vacíos» discursivos. Fijaremos nuestra atención en lo implícito en el discurso inferencial de Rouletabille, reportero-detective, personaje de ficción creado por Gaston Leroux. Nuestro acercamiento al texto literario se enmarca en la lingüística, más concretamente en la pragmática, y concierne también a la lógica y la retórica.

Palabras clave: Gaston Leroux, novela policiaca clásica, heuresis, discurso inferencial, lo no-dicho.

Résumé

Selon Maingueneau (1990 : 78), « L'œuvre littéraire est par essence vouée à susciter la quête des implicites. ». Ceci se produit notamment dans le roman policier à énigme où l'enquêteur démasque l'assassin par la voie du raisonnement. Pour étayer sa thèse à son auditoire, il met en parole le processus mental l'ayant amené à la découverte. Son discours inférentiel présente souvent des ellipses que l'interlocuteur (et le lecteur) est censé combler. Nous focaliserons notre attention sur l'implicite dans le discours inférentiel de Rouletabille, reporter-enquêteur né de la plume de Gaston Leroux. Notre approche du texte littéraire s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, au sens large, et touche, entre autres, à la logique et à la rhétorique.

Mots clé : Gaston Leroux, roman policier canonique, heuresis, discours inférentiel, le non-dit.

Abstract

According to Maingueneau (1990: 78), «L'œuvre littéraire est par essence vouée à susciter la quête des implicites». This occurs particularly in Mystery stories, in which the detective discovers the murderer by reasoning. To support his thesis to his audience, he puts into words

* Artículo recibido el 21/05/2023, aceptado el 22/12/2023.

the mental process that led him to the discovery. His inferential discourse often presents ellipses that the interlocutor (and the reader) is supposed to fill. We will focus our attention on the implicit in the inferential discourse of Rouletabille, reporter-detective, creation of the novelist Gaston Leroux. Our approach to the literary text is part of the field of language sciences, in the broad sense, and touches, among other fields of knowledge, on logic and rhetoric.

Keywords: Gaston Leroux, Mystery story, heuresis, inferential discourse, the Unsaid.

1. Introduction

Il convient, tout d'abord, d'annoncer la nature transdisciplinaire de notre approche du texte littéraire. S'inscrivant dans le domaine des sciences du langage, au sens large, elle touche, entre autres, à la logique, à la dialectique et à la rhétorique¹, dont la pragmatique est la fille légitime. Il nous semble que cette transdisciplinarité ne peut qu'enrichir l'analyse du discours de fiction, celle-ci ne se bornant pas à un seul point de vue, mais cherchant à établir un pont entre les différents savoirs invités dans le processus heuristique inscrit dans le récit policier. D'ailleurs, comment l'appréhender dans un même et seul cadre conceptuel ? Il s'agit ici de défendre « l'idée que le discours ne devient véritablement objet de savoir que s'il est pris en charge par diverses disciplines qui ont chacune un *intérêt* spécifique » (Maingueneau, 2005 : 66).

Quelques repères terminologiques concernant le concept de texte ne sauraient être omis. Nous nous accordons, en principe, avec Adam pour définir le *texte* comme « une structure hiérarchique complexe comprenant n séquences – elliptiques ou complètes – de même type ou de type différents. » (1990 : 91). La définition de Eco, qui complète, en quelque sorte l'antérieure, nous paraît plus pertinente relativement à notre analyse : « Un texte est un artifice syntaxico-sémantico-pragmatique dont l'interprétation prévue fait partie de son propre projet génératif. » (1985 : 84). Nous précisons, par ailleurs, avec Bange (1983 : 148), que le concept de 'texte' « doit être considéré comme une catégorie pragmatique » et que, par conséquent, « il doit être analysé comme *texte en situation de communication*. » (L'italique est de l'auteur.).

Pour l'analyse du texte de fiction que nous avons choisi à nos fins, *i.e.* le roman de Gaston Leroux *Le Mystère de la chambre Jaune*, nous sommes partie de trois principes essentiels : *primo*, « le discours littéraire *argumente* » (Molinié, 1995 : 127), *secundo*,

¹ Nous entendons, avec Aristote, par 'rhétorique' « la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. [...] la rhétorique semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif ; » (*Rhétorique*, I, 1355b. Trad. de M. Dufour) ; autrement dit, un art qui « a pour objet le discours. » (Le Guern, 1978 : 281). Un art (celui de persuader) que Molinié définit, à juste titre, comme « un ensemble logico-discursif, ou stratégique-langagier, qui mêle le verbal, le psychique et le logique, le moral ou le sentimental et le social. » (1992 : 6). Beck (1990 : 11) signale, à juste titre, que « La poétique est à l'aval de la rhétorique (puisque la rhétorique est plus directement, ou moins indirectement, liée à la logique, laquelle précède les trois parties de la science). [...] Si donc la poétique est liée à la rhétorique, c'est d'abord par le lien qu'elle entretient avec la logique. ».

dans toute œuvre littéraire gît une logique intrinsèque, *tertio*, le *non-dit* y joue un rôle essentiel. Comme le souligne Maingueneau (1986 : 16) « un récit ne saurait fournir insuffisamment d'informations : il fournit par définition ce qui est nécessaire à son économie propre. Si une information n'est pas fournie, c'est parce que le récit est fait de telle façon qu'elle ne doit pas l'être ». Il précise, par ailleurs que « L'œuvre littéraire est par essence vouée à susciter la quête des implicites. » (Maingueneau, 1990 : 78). Ce dernier cas de figure se produit notamment dans le récit policier 'canonique' ou à énigme : le narrateur y omet, pour la plupart *ad hoc*, certaines informations concernant et les personnages et les situations. De cette manière, il parvient à garder le suspense aussi longtemps que possible, à la fois qu'il brouille les pistes afin de dévier le lecteur de la solution de l'énigme, solution qui reste, *a priori*, l'apanage de l'actant-héros de l'heuresis : l'enquêteur.

Mais, dans le récit à énigme, il n'est pas seulement question de passer sciemment sous silence toute sorte d'indices ou d'informations dans un but narratif très précis ; c'est notamment au niveau du discours inférentiel² et de la démonstration logique, d'habitude pris en charge par l'enquêteur, que l'implicite prend de l'envergure, et par ricochet de l'importance, au niveau de la stratégie argumentative au sein du récit. Dans les pages qui suivent, l'accent sera posé sur les stratégies du locuteur³ et sur le travail interprétatif des énoncés par le lecteur⁴.

La mise en parole du processus heuristique (cognitif), souvent partiellement et sciemment elliptique, s'inscrit dans une argumentation (phénomène strictement linguistique), au caractère rationnel, qui se fonde sur la *logica utens*, logique innée dont l'actant-héros restitue 'l'essence' à son destinataire (dans la diégèse et dans l'extradiégèse) via des stratégies discursives. Apanage de tout individu normalement constitué (dans la réalité comme dans la fiction), cette logique utilitaire permet de faire des découvertes (et, partant, atteindre la connaissance), prendre des décisions, agir ou faire agir. C'est la logique du sens commun, *i.e.* de la doxa (l'eikós social), en tant qu'ensemble de représentations socialement prédominantes ; mais c'est aussi celle de l'endoxa, à savoir des idées admises, les opinions partagées par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée. En définitive, une logique se traduisant par un discours qui se veut (ou se prétend) discursivement démonstratif.

² Nous entendons ici par *discours inférentiel* une entité langagière complexe ayant trois dimensions – textuelle, sociologique (le contexte) et communicationnelle (interaction finalisée) – constituée par une ou des inférences.

³ À l'instar de Rabatel (2010 : 370), nous concevons le locuteur comme « l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. Elle est proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur), dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle ».

⁴ Selon la terminologie de Genette (1972 : 265). La différence ontologique entre l'instance du lecteur « réel » et l'instance du lecteur « représenté » (ou narrataire intradiégétique, invoqué ou extradiégétique), postulé par le texte, est communément admise.

Dans le but d'étudier le discours inférentiel (explicite et surtout implicite) de Rouletabille, nous avons recouru, entre autres, aux lois du discours, sans pour autant nous rattacher à une quelconque école ou « théorie » nous imposant ou dictant des règles de lecture du texte littéraire.

2. Un regard sur Gaston Leroux et son œuvre

Tout en exerçant la profession d'avocat, et afin d'épaissir ses revenus, Gaston Leroux (1868-1927), créateur du célèbre personnage de Rouletabille, travaille aussi comme chroniqueur judiciaire du journal *L'Écho* de Paris pour lequel il écrit des comptes rendus des procès. Il abandonne la profession pour devenir, en 1901, grand reporter, en France et à l'étranger, et finalement envoyé spécial en Russie. Il met fin à sa carrière de journaliste en 1907 pour se consacrer à plein temps à son activité de romancier professionnel (Fuzellier, alias ALFU, 1996).

Leroux conjugue, donc, ses connaissances du milieu juridique avec celles de la presse. Son savoir-faire journalistique est clairement visible dans l'ensemble de son œuvre. L'esprit aventureux et rocambolesque qui le caractérise constituera un atout majeur pour la réalisation de ses ouvrages romanesques, ouvrages qui seront une source d'inspiration pour écrivains, cinéastes et bédessinateurs⁵ tout au long du XX^e siècle. Auteur prolifique, Leroux publie une cinquantaine d'ouvrages dont romans et nouvelles. Quelques-uns de ses romans-feuilletons seront adaptés au grand et au petit écran, à la radio, voire en bandes dessinées.

Nous ne ferons pas ici la liste des nombreux romans parus, pour la plupart, en feuilleton, depuis 1903 jusqu'à 1927. Il suffira de souligner que c'est notamment grâce à *Le Mystère de la Chambre Jaune* (1907) que Leroux deviendra populaire. Réussite qui l'amènera à poursuivre dans la même veine en publiant *Le Parfum de la Dame en noir* (1908) – roman qui confirme son succès –, *Le Fantôme de l'Opéra* (1910), *Chéri-Bibi* (1913), *Rouletabille chez le tsar* (1913) et *La Poupée sanglante* (1923). Parmi les plus grands succès de Leroux à l'échelle mondiale, rappelons, entre autres, *Le Fantôme de l'Opéra*, roman « à la lisière du policier et du fantastique » (Lits, 1999 : 43), qui sera adapté au grand écran et qui continue d'être mis en scène sous la forme de comédie musicale.

S'il est indéniable que Leroux a appris la leçon de E. A. Poe, il serait moins certain qu'il ait puisé à la source de A. Conan Doyle. Que Leroux ait pris connaissance de leurs œuvres, cela ne fait cependant pas le moindre doute. Il ne sera pas inutile de préciser, à ce propos, qu'il se fait un plaisir de lancer des reproches saignants à ces romanciers quant à la méthode de leurs détectives.

⁵ Nous pensons notamment aux célèbres bandes dessinées d'Hergé dont le protagoniste, Tintin, reporter globe-trotter, résout de manière 'logique' les énigmes qui lui sont soumises. Il y a sûrement du Rouletabille chez Tintin.

Bien que le parcours d'écrivain de Leroux soit remarquable et son œuvre, en général, digne d'intérêt, nous nous consacrerons ici à l'étude du roman qui a fait sa fortune, à savoir *Le Mystère de la Chambre jaune*⁶.

3. Rouletabille reporter-enquêteur

C'est dans *LMCJ* que l'auteur nous présente, pour la première fois, un reporter rationnel qui ouvre la saga romanesque dont il sera le protagoniste incontesté. Le personnage de Joseph Joséphin, alias Rouletabille reviendra, en effet, par la suite, dans d'autres romans de la même teneur. Quant à ses caractéristiques physiques, peu de choses nous sont révélées. Leroux s'inquiète moins de faire son portrait que de montrer au grand jour ses facultés intellectuelles ; ce qui nous renvoie au modèle narratif de Poe dont le héros n'est décrit que fort sommairement. On sait qu'il est très jeune (il avait seize ans lorsqu'il est devenu reporter et il en a dix-huit lors de l'affaire de la « Chambre Jaune »), qu'il a de « petits yeux ronds »⁷ (*LMCJ* : 32) et « malins » (*LMCJ* : 64). À propos des traits de son caractère, nous savons que Rouletabille est « malin comme un singe » (*LMCJ* : 175), vaniteux et vantard. Relativement à ses qualités, on nous informe qu'il est doué d'un « cerveau héroïque » (*LMCJ* : 183) et qu'il a l'habitude d'étudier les êtres et les choses avec un soin méticuleux. Selon Frédéric Larsan, le « policier » de *LMCJ*, au contraire, ce jeune homme ferait des observations « brutales », « instinctives » (*LMCJ* : 61), et n'aurait pas de méthode dans ce domaine. Considération qui s'oppose diamétralement à celle de Sainclair (narrateur et personnage du roman) d'après qui, son ami mène « sa besogne avec méthode » (*LMCJ* : 47) en étudiant minutieusement la scène de crime : « Rouletabille voyait tout, flairait tout. Il se mit à genoux et passa rapidement en revue les carreaux maculés du vestibule. » (*LMCJ* : 45) ; « La première chose qu'il fit fut de se pencher sur les meubles renversés et de les examiner avec soin extrême. » (*LMCJ* : 51). Sainclair ne manque pas de manifester l'aptitude de chasseur de pistes de son ami :

Le reporter, alors, réapparut. Ses yeux brillèrent, ses narines palpitèrent ; on eût dit un jeune animal au retour d'un heureux affût... Il resta à quatre pattes. En vérité, je ne pouvais mieux le comparer dans ma pensée qu'à une admirable bête de chasse sur la piste de quelque surprenant gibier. Et il flaira le pas de l'homme qu'il s'était juré de rapporter à son maître, M. le directeur de L'Époque, car il ne faut pas oublier que notre Joseph Rouletabille était journaliste ! Ainsi, à quatre pattes, il s'en fut aux quatre coins de la pièce, reniflant tout, faisant le tour de tout, de tout ce que nous voyions, ce qui était peu de chose, et de tout ce que nous ne voyions pas et qui était, paraît-il

⁶ Nous utiliserons désormais le sigle *LMCJ*. Toutes les citations seront tirées de l'édition de 1988.

⁷ Bizarrement, plus loin, ses yeux deviennent tout à coup grands : « [...] ses deux grands yeux ronds » (*LMCJ* : 158).

immense. [...] Le nez, les mains de Rouletabille montaient le long des murs [...] Quand il eut fini avec les murs et passé ses doigts agiles sur toute la surface du papier jaune, atteignant ainsi le plafond auquel il put toucher, en montant sur une chaise qu'il avait placé sur la table-toilette [...] ; quand il eut fini avec le plafond où il examina soigneusement la trace de l'autre balle, il s'approcha de la fenêtre et ce fut encore le tour des barreaux et celui des volets, tous bien solides et intacts. (*LMCJ* : 52).

Nul ne saurait contredire le fait que Joseph Joséphin a la fibre d'un fin limier, même s'il s'efforce, tout au long de l'affaire du Glandier (dans *LMCJ*), de nous faire croire que cette qualité n'est pas aussi nécessaire qu'il n'y paraît. La description de son système d'enquête sur la scène de crime nous prouve non seulement que ce jeune homme sait flairer les pistes, mais qu'il est également doué pour l'observation, tâche lui permettant de découvrir ce que personne n'avait découvert avant lui : une annonce dans le journal concernant la clé (perdue ou volée) de l'armoire du laboratoire des Stangerson, un cheveu blond de Mlle Stangerson maculé de sang, l'empreinte d'un paquet sur le sol poussiéreux du lavatory, un morceau de papier à moitié brûlé dans la cheminée du laboratoire de M. Stangerson, et bien d'autres indices dont il serait rébarbatif de faire l'inventaire. Voilà donc quant à l'essentiel sur sa personne et ses capacités analytiques. Mais qu'en est-il de ses qualités cognitives ?

4. Le « bon bout » de la raison

Il est certain que Rouletabille a une prédisposition pour le détail. La scène décrivant son analyse minutieuse de la « Chambre Jaune » en est (entre autres) l'illustration incontestable. Cela dit, Leroux nous laisse entendre que la quête des traces est « la plus basse besogne du plus ordinaire policier » (*LMCJ* : 119) et que son enquêteur n'opère que par son intelligence ; en effet, ce sont surtout « sa cervelle » et ses « bosses »⁸ (*LMCJ* : 103) qu'il met de l'avant. Pour surclasser les brillants enquêteurs (fictionnels) qui avaient précédé son jeune héros et, afin de prouver que celui-ci peut donner des explications « naturelles » (*LMCJ* : 103) (*i.e.* rationnelles) à des problèmes apparemment insolubles, il fallait à Leroux un homme soi-disant logique et d'une intelligence supérieure à la moyenne. Ces facultés seront révélées, en premier chef, par Sainclair et divers personnages qui prendront la parole tout au long de la narration. D'après Sainclair, Rouletabille était muni « d'une prodigieuse logique » (*LMCJ* : 113) et « d'une intelligence si éveillée et si originale ! et il avait une qualité de pensée que je n'ai jamais retrouvée ailleurs » (*LMCJ* : 21) ; il ajoute qu'il est un « génie » (*LMCJ* : 81) car certains « signes » (une clé, par exemple) éveillent chez lui des idées différentes à celles qu'ils

⁸ Sainclair décrit les « bosses » de son ami comme ceci : « Mais qui donc eût pu et pourrait encore se vanter d'avoir la cervelle de Rouletabille ? Les bosses originales et inharmoniques de son front, je ne les ai jamais rencontrées sur aucun autre front [...] » (*LMCJ* : 103).

peuvent éveiller chez tout le monde⁹. Darzac, le fiancé de Mlle Stangerson, apprécie son « exceptionnelle intelligence » ainsi que « son ingéniosité » (*LMCJ* : 127). Autant de caractéristiques qui, aux yeux de Fred Larsan – agent, dit-on, expérimenté à « talent unique » (*LMCJ* : 36) – ne seraient pas les bienvenues chez un policier : « Vous raisonnez trop... [...] Prenez garde, vous êtes trop directement logique. » (*LMCJ* : 63).

La question qui se pose d'emblée est la suivante : est-ce que sa « prodigieuse logique » serait accompagnée d'une quelconque méthode ? D'après Rouletabille lorsqu'on mène une enquête,

[...] il s'agit de faire mieux qu'une œuvre de policier... *mieux que ce qu'enseigne l'expérience !... Il s'agit d'être logique*, mais logique [...] comme le bon Dieu a été logique, quand il a dit : $2 + 2 = 4$!... IL S'AGIT DE PRENDRE LA RAISON PAR LE BON BOUT ! (*LMCJ* : 54. C'est Leroux qui souligne.).

Selon l'interprétation de Laurent (1987 : 12), ce que Rouletabille appelle « le bon bout de la raison », « c'est le raisonnement à l'état pur, respectueux de toutes les lois de la logique et seulement d'elles. Dès qu'il énonce son système, notre reporter se donne l'air d'écrire un Discours de la méthode » ; en effet, il « se donne l'air » ... Mais analysons de plus près ses propos et son 'système' d'enquête.

Nous savons que l'expérience joue un rôle sans doute important dans une investigation : c'est de l'école de la vie que l'on peut tirer des leçons de sagesse. Un policier se doit d'être un homme d'expérience acquise par les sens et par l'intelligence. L'usage de la vie dans le domaine de la criminalité (vécu de l'intérieur et vu de l'extérieur) lui a fourni des connaissances fruit de l'exercice de sa profession. Aux yeux de Rouletabille, l'expérience n'indique pas la bonne voie à la raison, mais elle sert à la confirmer. Et c'est là que réside la principale différence entre la méthode de Larsan (modèle de 'policier') et celle du journaliste. Les deux investigateurs partagent, pour la plupart, l'expérience des faits observés : ils sont, en effet, tout aussi bons l'un que l'autre dans la tâche analytique ; mais leurs hypothèses, issues de l'interprétation réfléchie de ces faits, divergent profondément (*LMCJ* : 87).

La cause première des réticences de notre jeune reporter concernant les traces sensibles, c'est qu'elles sont souvent « mêlées et confuses » (*LMCJ* : 119) de telle sorte qu'on ne puisse rien en tirer ou, encore, que tout en étant claires, elles constituent de fausses pistes, laissées *ad hoc* par l'assassin pour tromper les enquêteurs. À cela s'ajoute,

⁹ « Pour nous autres, qui ne sommes point des enfants, la présence d'une clef sur un meuble éveille plutôt une idée de sécurité, mais pour M. Joseph Rouletabille, qui est évidemment un génie [...], la présence d'une clef sur une serrure éveille l'idée du vol. » (*LMCJ* : 81. Nous soulignons.). Nierons-nous l'évidence même ? La 'clef' (objet matériel, signe visible) renvoie à (*i.e.* signifie) quelque chose d'autre (qui, dans ce cas, varie d'un sujet à un autre). Sans la clef, Rouletabille n'aurait pas pu *inférer* – ce n'est pas une simple association, mais une interprétation – le « vol ». En d'autres termes, aucun processus logique l'amenant à cette idée ne se serait déclenché si la clef n'avait pas été sur la serrure.

selon le reporter, le fait que l'on peut tirer des mêmes indices des conclusions différentes, comme le font, d'ailleurs, Larsan et Rouletabille. D'un autre côté, on nous dit que ce dernier n'attache pas « une importance exagérée aux signes extérieurs » (*MCJ* : 119) et, lorsqu'il y en a, « il ne faut point [...] s'en servir pour raisonner ! Il faut raisonner d'abord ! Et voir ensuite si les marques sensibles peuvent entrer dans le cercle de votre raisonnement... » (*LMCJ* : 175-6).

Messac ([1929] 2011) rapproche le soi-disant *système* de Rouletabille de celui d'Aristote, selon Bacon : « Il [Aristote] ne consultait pas l'expérience afin d'arriver à des propositions et à des axiomes corrects, mais une fois qu'il avait établi à son gré son système, il enroulait de force l'expérience autour du système » (*Novum Organum I*, aph. LXII. *Apud* R. Messac, [1929] 2011 : 538). Or, il suffit de comprendre (entre autres !) le syllogisme de la rhétorique et, donc, le raisonnement naturel (lire utilitaire, pratique) chez l'homme, pour savoir que c'est à partir de l'expérience sensible (et notamment du signe) que l'on est amené à raisonner au quotidien et non par le procédé inverse. Il est en effet indubitable, comme le souligne Deleuze (1986 : 118)¹⁰ que « ce qui force à penser, c'est le signe », même si « La démonstration ne relève pas du signe, mais de l'enthymème (du raisonnement) qui va s'en dégager... » (Vega y Vega, 2000 : 70), comme nous aurons lieu de le constater.

Aussi, Leroux veut-il faire passer ses raisonnements s'inscrivant dans le quotidien avant l'expérience sensible, alors que cela est tout simplement impossible, le premier étant la réponse 'chimique' à la seconde. Par ailleurs, ce que Rouletabille affirme concernant son système d'enquête se trouve être en nette contradiction non seulement avec son comportement sur le théâtre du crime, mais aussi et surtout avec tout processus logique. Ce qui est d'ailleurs (et étonnement) confirmé par ses mêmes propos contradictoires : « Quand on est [...] à la recherche de la plus mystérieuse vérité, *on ne laisse rien échapper, ni de ce que l'on voit, ni de ce que l'on entend. Il faut, à toutes choses, trouver un sens* » (*LMCJ* : 124. Nous soulignons.). On remarquera l'agencement des opérations : on entend, on voit, on trouve un sens (dans l'ordre) à ce que l'on entend et à ce que l'on voit et non pas le contraire.

Quant à la qualité des raisonnements qu'un enquêteur est censé faire, d'après Rouletabille, pour devancer les policiers, et si l'on ne s'en tenait qu'à la signification de ses propos, on serait tenté de comprendre que la « logique » qu'il prétend posséder (et que Leroux lui attribue dans la fiction) est apparentée à celle du mathématicien (et non pas à celle du chimiste). Si tel était le cas, la logique du mathématicien ne serait guère assimilable à celle de Monsieur Tout-le-monde ni non plus à celle de notre jeune enquêteur, aussi intelligent soit-il. Constatation confirmée par Rouletabille lui-même : « [...] la chose est possible [...] mathématiquement parlant ; mais humaine-ment parlant, elle est impossible... » (*LMCJ* : 101). Or, notre reporter paraît conscient

¹⁰ *Apud* Vega y Vega (2000 : 33).

que ce n'est pas en termes de logique mathématique (*logica docens*) qu'il raisonne, car lorsqu'il reprend le terme *mathématique* (qui fait sa première apparition à la page 54 de *LMCJ*), il éclaircit le sens que le mot véhicule à ses yeux : en faisant référence à Larsan, il s'écrie que « la mathématique de ses conceptions est bien pauvre » (*LMCJ* : 102) ; le terme, tel qu'il faut l'entendre dans ce contexte, correspond à la rigueur de la pensée¹¹, pensée que nous illustrerons ci-dessous.

En accusant sans retenue Conan Doyle¹² (et par ricochet Sherlock Holmes) de manquer de cette 'rigueur' logique, Leroux se tire une balle dans le pied. Ces accusations frôlant la calomnie (littéraire), il ne sera aucunement nécessaire ici de prouver l'imposture ; il suffira, en revanche, de les contrecarrer en démontrant (citations à l'appui) que Rouletabille reproduit (n'en déplaise à Leroux), dans les grandes lignes, le même prototype d'enquête que son illustre prédécesseur et arrive à des conclusions pertinentes en employant, tout comme Sherlock, le même « bon bout » de la raison, à savoir celle qui, sans plus, permet d'aboutir à la résolution de l'énigme.

C'est seulement en prenant la raison « par le bon bout » que l'on peut élucider une affaire mystérieuse, nous dit Rouletabille : « Oui... Oui... Je recommencerais à prendre ma raison par le bon bout et j'accomplirai des prodiges. »¹³ (*LMCJ* : 116). Le « bon bout » de sa raison, tel que le reporter semble le concevoir, consiste à démontrer qu'une chose *est* tout simplement parce qu'il est impossible qu'elle soit autrement¹⁴. Son système, dit-il, est « irréfutable » (*LMCJ* : 92). Autrement dit, ses cogitations s'annoncent logiquement inattaquables. Mais le sont-elles vraiment ? Par ailleurs, il assujettit l'expérience à la raison en minimisant l'importance des indices et des traces qui ne doivent entrer que *post hoc* dans son raisonnement. Doit-on croire alors que Rouletabille fait travailler son cerveau plutôt que se fier à ses sens, comme l'avance de Lavergne (2009 : 273) ? Pour répondre, entre autres, à ces questions, nous nous en remettons au texte dont nous tirons un échantillon des inférences du reporter-détective allant des plus 'simples' aux plus complexes.

¹¹ Dans le *Trésor de la Langue française informatisé* (2004), à l'entrée *mathématique* (subst., sens 3), on trouve la définition suivante : « *Au fig.* Manière de pensée rigoureuse. *Je regrette (...) que tu troubles mon hygiène spirituelle, car la mathématique des banquiers m'importune.* (Barrès, *Barbares*, 1888, p. 203) ».

¹² « A toi, Frédéric Larsan, à toi, l'agent littéraire ! Tu as trop lu Conan Doyle, mon vieux ! ... Sherlock Holmes te fera faire des bêtises, des bêtises de raisonnement plus énormes que celles qu'on lit dans les livres. » (*LMCJ* : 119).

¹³ L'arrogance de ce jeune homme n'est guère dissemblable de celle de Holmes qui, pourtant, ne niche pas dans son cœur. Il faut croire que la vanterie est le point commun des plus grands détectives de l'histoire de la fiction policière depuis Poe. Ce trait de caractère n'est pas étonnant au vu de leur succès, qui ne fait qu'attiser leur vanité.

¹⁴ « [...] il est quelquefois criminel de ne point, quand on le peut, raisonner à coup sûr ! ... [...] Ne dites donc point qu'une chose est possible, quand il est impossible qu'elle soit autrement. » (*LMCJ* : 60).

5. Le discours inférentiel de Rouletabille et ses implicites

Le premier exemple de notre échantillon est tiré du carnet de Joseph Rouletabille, où ce dernier consigne, à la première personne, ses souvenirs et ses perceptions personnelles des événements auxquels il a assisté ou qui lui ont été relatés¹⁵, mais aussi ses cogitations. Cogitations qui se veulent démonstratives, et qui sont destinées à un interlocuteur extra-diégétique, le lecteur.

Dans le fragment que nous proposons ci-après, Rouletabille, qui se trouve dans le château de M. Stangerson dans le but de protéger sa fille récemment agressée, émet des hypothèses sur le *modus operandi* de l'assassin :

Horreur ! Horreur ! ce sont les pas élégants que je reconnais, les pas de l'assassin ! Il est venu du dehors par cette nuit abominable. Si l'on peut descendre de la galerie par la fenêtre, grâce à la terrasse, on peut aussi y monter. L'assassin est là, dans le château car les pas ne sont pas revenus. Il s'est introduit dans le château par cette fenêtre ouverte à l'extrémité de la galerie tournante ; il est passé devant la chambre de Frédéric Larsan, devant la mienne, a tourné à droite, dans la galerie droite, *et est entré dans la chambre de Mlle Stangerson.* (LMCJ : 104. L'italique est de l'auteur. Le souligné est de nous).

Analysons, suivant l'ordre narratif, les énoncés que nous avons soulignés :

- [1] Si l'on peut descendre de la galerie par la fenêtre, grâce à la terrasse, on peut aussi y monter.
- [2] L'assassin est là, dans le château car les pas ne sont pas revenus.
- [3] Il [L'assassin] s'est introduit dans le château par cette fenêtre ouverte à l'extrémité de la galerie tournante ;

Dans [1], la proposition introduite par *si* [Si *p*, (alors) *q*] et suivie des temps à l'indicatif présent, correspond (en grammaire) et suivant Grevisse, à une conditionnelle « simple » (1986 : § 1097). La conjonction de subordination *si* est une marque que la protase *p* est telle que, dans tous les cas où elle est vérifiée, l'apodose *q* l'est également. Le *si* hypothétique établit une relation d'implication (logique) en signalant des relations logico-sémantiques (cause > conséquence) entre deux contenus propositionnels¹⁶ [*si*

¹⁵ « La nuit dernière, nuit du 29-30 octobre [...] je me réveille vers une heure du matin. Insomnie ou bruit du dehors ? » (LMCJ : 103).

¹⁶ Selon Adam « La fonction d'un connecteur comme *si* n'est pas de signaler des relations logico-sémantiques entre des contenus propositionnels ; elle est procédurale, en ce sens qu'elle donne des instructions à l'interprétant » (1992 : 152) ; en d'autres termes, qu'elle lui indique « le type de traitement qu'il a à effectuer sur ces contenus pour se conformer aux "intentions du locuteur" » (Caron, 1984 : 151, *apud* Adam, 1992 : 152). Nous ne discutons pas la justesse des propos de Adam quant aux exemples (tels que : « Si tu es fort en logique, je suis le Pape » ou « Si cette voiture démarre, il va pleuvoir des tartes aux

l'on peut monter (*p*) (alors) on peut descendre (*q*)]. La proposition assume une valeur générale, celle des lois admises par tous. Dans ce cas de figure s'applique la remarque de Cuq (1985 : 36) au sujet des propositions hypothétiques à valeur générale :

La contrainte exercée sur l'interlocuteur n'exige en échange aucun engagement véritable du locuteur, qui ne court aucun risque d'être contredit valablement. Locuteur et interlocuteur se trouvent également engagés et contraints par une vérité d'ordre général, qui dépasse la situation particulière du discours dans lequel elle est énoncée. Présenter une telle vérité sous forme hypothétique est le signe d'une stratégie discursive à plus long terme : la phrase est la prémisse, ou au contraire la conclusion d'un raisonnement dont on tient à préciser les données¹⁷.

En effet, cet énoncé hypothétique constitue la généralisation explicite (la prémisse majeure dans un syllogisme) d'un raisonnement dont l'antécédent, également explicite, suit dans les propos de Rouletabille, à savoir [3], « Il¹⁸ [L'assassin] s'est introduit dans le château par cette fenêtre ouverte à l'extrémité de la galerie tournante ; ». Voyons ce raisonnement sous sa forme canonique qui correspond, ici, à la chronologie narrative :

Si l'on peut descendre de la galerie par la fenêtre, grâce à la terrasse, on peut aussi y monter.

Il [l'assassin] s'est introduit dans le château par cette fenêtre ouverte à l'extrémité de la galerie tournante.

Le raisonnement que nous venons de gloser est connu sous le nom d'*enthymème*. Suivant Aristote, il s'agit d'un raisonnement « qui part de prémisses vraisemblables ou des signes » (Aristote, *Premiers Analytiques*, II, 27, 70a 10). Borel (1991 : 69) souligne que chez Aristote, « l'enthymème, rhétorique ou dialectique, est au discours concernant les affaires humaines ce que la "démonstration" est à celui qui porte sur l'Être ». Bref, il constitue le *noyau commun* des grands types de discours qu'il décrit. D'après Molinié (1995 : 120),

C'est l'enthymème qui peut aider à faire progresser la réflexion.
On dit quelquefois qu'il s'agit du syllogisme de la rhétorique.
C'est insuffisamment préciser. L'enthymème de base ressortit communément et largement à la dialectique, et non spéciale-

pommes ») qu'il fournit et analyse (voir 1992 : 152 *sqq.*) ; ceci dit, cette lecture 'procédurale' ne semble pas pouvoir s'appliquer à l'exemple (hypothétique) que nous analysons.

¹⁷ Soulignons que Cuq fait référence à des exemples tels que « Si on chauffe de l'eau pure à 100° C, elle bout. » (1985 : 36). Si la proposition que nous fournissons en guise d'exemple, n'a pas, à proprement parler, une valeur « perpétuelle » (telle quelle qui s'inscrit dans « L'eau bout à 100° C. ») égale à celle d'une proposition scientifique, elle n'a pour autant pas une valeur « provisoire », dans le sens où, en bonne logique, dire que « l'on peut monter » sous-entend que « l'on peut descendre ».

¹⁸ Anaphorique.

ment à la rhétorique : c'est effectivement un syllogisme fondé sur l'acceptation de prémisses simplement probables, ni plus ni moins ; il est donc également bâti sur l'usage de lieux totalement communs.

En d'autres termes et suivant Meyer (1993 : 65), c'est « un raisonnement normal [...] le raisonnement de tous les jours. ». Et Le Guern (2000 : 8) de surenchérir : il s'agit d' « un mécanisme naturel du langage, et les enfants savent s'en servir avant d'avoir conscience des processus logiques. ». C'est, en effet, grâce au *sens commun* que Rouletabille peut formuler son hypothèse : si l'on peut monter et descendre de la galerie par la fenêtre, l'assassin, lui, a pu aussi bien le faire.

Rouletabille fait un usage totalement naturel d'un syllogisme discursif¹⁹ fondé sur des vraisemblances. L'enthymème qu'il énonce se présente sous une forme bipartite. Nous observons, en effet, que, dans ce raisonnement, la conclusion reste implicite. Il est à remarquer que seule la relation reliant les deux premières propositions est requise pour inférer la conclusion. Dobre (1988 : 13) nous rappelle que, « en tant qu'acte initiatif ou réactif, l'enthymème opère par une série de "silences" illocutionnaires significatifs plus ou moins agressifs, en fonction de la situation pragmatique qui se présente. ». Dans ce cas, le Lecteur Modèle de Eco (1985), le coopératif, l'institué selon Maingueneau (2010 : 46), est censé combler ces silences en reconstituant par lui-même la conclusion, à savoir que « L'assassin est monté et pourra descendre par la fenêtre, grâce à la terrasse. ».

Pour parvenir à reconstruire l'élément implicite, le lecteur doit effectuer une inférence sur l'intention communicative de Rouletabille ; en effet, pour aboutir à la saisie du sens véhiculé par ce dernier, le remplissage de l'espace du *non-dit* suppose (voire exige) chez le lecteur une opération cognitive pré-guidée en amont par l'auteur, dans le sens où le réseau complexe d'artifices que lui offre son texte, « machine présuppositionnelle » (Eco, 1985 : 27) est suffisamment *parlant*, pour que l'opération interprétative du lecteur aboutisse. C'est à ce stade du processus logique qu'une contrainte s'opère sur le destinataire : la stratégie de Rouletabille consistant à l'amener à reconstruire, à partir de son hypothèse initiale, la conclusion inéluctable à laquelle, lui, il a déjà abouti dans son for interne.

Dans [2], « L'assassin est là, dans le château car les pas ne sont pas revenus », – *discours causal*, selon Moeschler (2002) –, présente les événements en suivant l'ordre *conséquence-cause*. Le connecteur argumentatif *car* « fonctionne comme une explication-justification » qui remonte de la conclusion à la proposition argumentative qui la justifie (Adam, 1984 : 116). Mais dans ce cas de figure, ce qui induit un parcours de lecture inférentiel et déclenche, donc, une opération cognitive n'est pas – comme

¹⁹ Sur l'enthymème en tant que syllogisme discursif, nous renvoyons à Vega y Vega (2000).

l'avance la Théorie de la Pertinence²⁰ – le connecteur causal *car*, mais le signe linguistique « les pas ». Dans l'exemple qui nous occupe, il est en effet possible d'omettre ce connecteur sans que le principe d'informativité s'inscrive en faux dans le discours de Rouletabille : « L'assassin est là, dans le château. Les pas ne sont pas revenus. ». Le récepteur établira tout naturellement entre les deux éléments de l'énoncé une relation causale, et non, par exemple, une relation de coordination (*et, mais*)²¹, relation cette dernière qui nous paraît peu compatible. Au demeurant, l'information pourrait être inférable même sans connecteur causal (bien que celui-ci facilite, sans aucun doute, la tâche interprétative), car la relation conséquence-cause *est déjà* disponible sur la base de la simple relation conceptuelle accessible à partir de l'information conceptuelle encodée dans les prédicats d'événements (nous paraphrasons Moeschler, 2005 : 46). L'information encodée – à notre sens, exhaustive – gît essentiellement dans le signe : c'est à partir des traces des pas de l'assassin indiquant *le seul mouvement d'aller* que notre jeune reporter peut conclure qu'il se trouve encore au château. Voici le raisonnement déclenché au niveau de la cognition :

Les pas de l'assassin ne sont pas revenus. [Observation des traces]

L'assassin est là, dans le château. [Conclusion évaluative]

Il se compose d'un antécédent et d'un conséquent. La nature de la déduction est dialectique. Rouletabille conclut que l'assassin est là grâce à l'observation de signes probables, à savoir les empreintes des pas qu'il a dû chercher et analyser. Sans quoi aucune opération logique, quelle qu'elle soit, n'aurait pu être réalisée (et formulée). Si la séquence interprétante (ou généralisation) de ce raisonnement n'a pas été énoncée par notre enquêteur, c'est que son fondement est si évident que sa mise en discours serait perçue comme superfétatoire : « Si, dans un lieu clos, les (empreintes des) pas d'une personne vont dans une seule direction et ne reviennent pas, c'est que cette personne s'y trouve encore. ». Cela « va de soi » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 32) ou « sans le dire » (Boyer, 1995).

Cet enthymème *ex-signo* est concluant par probabilité ou approximation maximale (Vega y Vega, 2000 : 76). Rappelons, au passage, que l'ordre des propositions ci-dessus, lors de leur formulation (en langue), n'est ni strict ni important. En revanche, la conclusion ne peut que constituer la dernière phase de tout processus cognitif qu'elle

²⁰ Voir Sperber et Wilson (1995), Moeschler et Reboul (1994), Moeschler (2005).

²¹ D'après Moeschler (2005 : 46), l'exemple *Abi a cessé de manger de la tarte aux pommes. Axel a commencé de manger de la salade* est « peu ou pas interprétable ». C'est seulement en ajoutant les connecteurs *parce que, et, mais*, dit-il, que « les discours sont interprétables, car les connecteurs donnent une information sur la nature de la relation entre les événements ». Il conclut que « [...] cette information n'était pas inférable sans connecteur, car aucune de ces relations n'était disponible sur la base de la simple relation conceptuelle accessible à partir de l'information conceptuelle encodée dans les prédicats d'événements ». Dans le cas de figure qui nous occupe, nous estimons que le connecteur causal, tout en précisant la nature de la relation entre les événements, n'est pas déterminant à des fins inférentielles.

soit ou non énoncée. Autant dire que dans les deux exemples de discours inférentiel que nous venons d'analyser, la typologie de raisonnement qui est mise en œuvre est la même : observation, réflexion (généralisation), conclusion. Il s'agit d'enthymèmes valides dont les conclusions atteintes par le jeune reporter n'ont rien d'absolu, car les deux généralisations (explicite dans le premier et implicite dans le second) ne sont pas universelles, bien qu'elles soient assez probables.

Les deux enthymèmes, que l'on a pu dégager de [1], [2] et [3], sont clairement utilitaires, des « arguments du quotidien », comme le dirait à juste titre Pelletier (1996), compte tenu que l'usage courant des personnes qui argumentent s'écarte de la tradition logique (Toulmin, 1993 : 148). Ces inférences sont aussi « simples » qu'habituelles et ne nous disent rien d'exceptionnel quant à la perspicacité du reporter.

Passons maintenant à un exemple plus complexe. Il y est question de la disparition de l'assassin dans la galerie tournante du château. Contextualisons-le, tout d'abord : Rouletabille se présente en tant que témoin au procès dit du mystère de la « Chambre Jaune » où l'on juge Darzac, accusé du crime de tentative de meurtre de sa fiancée, Mlle Stangerson. Interrogé par le juge, face au jury, et à la présence d'un vaste auditoire intrigué par l'affaire faisant la une de tous les journaux, notre reporter étaye sa thèse, *i.e.* que Frédéric Larsan n'est pas un policier (*LMCJ* : 167), mais un criminel rusé qu'il responsabilise de l'acte pervers fait sur la personne de Mlle Stangerson : « J'accuse Larsan d'être l'assassin » (*LMCJ* : 167). Voici une partie de ses propos (dans un contexte dialogique) par lesquels il fait état de la situation dans laquelle Larsan, le père Jacques, M. Stangerson et lui-même s'étaient trouvés, la nuit où l'assassin avait essayé de tuer Mlle Stangerson, dans la maison hautement surveillée de celle-ci. Malgré le piège que Rouletabille et ses compagnons avaient tendu à l'assassin dans la galerie, ce dernier avait pu s'échapper, au grand étonnement de tout le monde :

Là, je me suis rendu compte que l'assassin que nous avions poursuivi n'avait pu, cette fois, ni normalement ni anormalement quitter la galerie. Alors, avec le bon bout de ma raison, j'ai tracé un cercle dans lequel j'ai enfermé le problème, et autour du cercle, j'ai déposé mentalement ces lettres flamboyantes : « Puisque l'assassin ne peut être en dehors du cercle²², *il est dedans !* » qui vois-je donc, dans ce cercle ? Le bon bout de ma raison me montre, outre l'assassin qui doit nécessairement s'y trouver : le père Jacques, M. Stangerson, Frédéric Larsan et moi ! Cela devait donc faire, avec l'assassin, cinq personnages. Or, quand je cherche dans le cercle, ou si vous préférez dans la galerie, pour parler matériellement, je ne trouve que quatre personnages. Et il est démontré que le cinquième n'a pu s'enfuir, n'a

²² Rouletabille emploie ce terme pour désigner la raison, au sens large, où il enferme le problème pour mieux l'analyser. Ici, il l'associe à la galerie d'où, en principe, l'assassin ne pouvait pas s'enfuir sans être vu et attrapé par les quatre hommes qui le guettaient en cachette.

pu sortir du cercle ! *Donc, j'ai, dans le cercle, un personnage qui est deux, c'est-à-dire qui est, outre son personnage, le personnage de l'assassin !...* Pourquoi ne m'en étais pas aperçu déjà ? Tout simplement parce que le phénomène du dédoublement du personnage ne s'était pas passé sous mes yeux. Avec qui, des quatre personnes enfermées dans le cercle, l'assassin a-t-il pu se doubler sans que je l'aperçoive ? Certainement pas avec les personnes qui me sont apparues à un moment, *dédoublées de l'assassin. Ainsi ai-je vu, en même temps*, dans la galerie, M. Stangerson et l'assassin, le père Jacques et l'assassin, moi et l'assassin. L'assassin ne saurait donc être ni M. Stangerson, ni le père Jacques, ni moi ! Et puis, si c'était moi l'assassin, je le saurais bien, n'est-ce pas, m'sieur le président ?... Avais-je vu, en même temps, Frédéric Larsan et l'assassin ? Non !... Non ! Il s'était passé *deux secondes* pendant lesquelles j'avais perdu de vue l'assassin, car celui-ci était arrivé [...] *deux secondes* avant M. Stangerson, le père Jacques et moi, au carrefour des deux galeries. Cela avait suffi à Larsan pour enfile la galerie tournante, enlever sa fausse barbe d'un tour de main, se retourner et se heurter à nous, comme s'il poursuivait l'assassin ! [...] Oui, le bon bout de ma raison me rapprochait ces deux personnages, ou plutôt ces deux moitiés de personnages que je n'avais pas vues *en même temps* : Frédéric Larsan et l'inconnu que je poursuivais... pour en faire le mystérieux et formidable assassin que je cherchais : l'assassin. (LMCJ : 170-171. L'italique est de l'auteur. Nous soulignons.)

Cet extrait a l'air trompeur ; en effet, le lecteur non avisé pourrait se croire face à une « simple » narration des faits auxquels Rouletabille a assisté. Or, comme le souligne Molinié (1995 : 121) :

L'un des moyens traditionnels de la persuasion, c'est la composition des parties de l'oraison, du discours. L'une des parties canoniques est la narration. Raconter ne s'interprète jamais, dans la culture traditionnelle, comme un exercice neutre, mais toujours comme une activité discursive manipulée, par rapport à l'objet du récit, et manipulante, par rapport aux destinataires (soit les juges, soit le public).

De l'analyse de ce passage nous avons pu tirer, de manière concise, des propositions (voir ci-dessous) qui manifestent le mécanisme inférentiel²³ mis en œuvre par l'énonciateur ; le lecteur attentif en retrouvera aisément la littéralité dans les différents

²³ Les inférences que nous faisons au quotidien non seulement se présentent rarement sous leur forme syllogistique pure – voir Dobre (1988), Sabre (1990), Vega y Vega (2000) –, mais, en plus, elles sont parfois difficiles à dénicher dans le discours, surtout de fiction. Cela dit, leur validité reste évidente (Dobre, 1988 : 11).

énoncés qui conforment le discours de Rouletabille. Suivant l'ordre d'énonciation, elles sont disposées en cascade et aboutissent à une inférence conclusive qui sera glosée par la suite. Nous avons distribué lesdites propositions suivant l'ordre cognitif (*observation, réflexion, conclusion*).

Inférence n° 1

L'assassin était dans une galerie dont toutes les issues étaient gardées.

L'assassin n'a pas pu la quitter, ni normalement ni anormalement.

Inférence n° 2

L'assassin n'a pas pu quitter le cercle (la galerie).

L'assassin est dedans.

Inférence n° 3

Dans le cercle (la galerie) [d'où il est impossible de s'enfuir], il n'y a que quatre personnages.

Si dans un lieu fermé [d'où il est impossible de s'enfuir], il y a quatre personnages et un assassin, cela fait cinq personnages au total.

Donc, dans le cercle (la galerie), se trouve un personnage qui est deux : le personnage de l'assassin.

Inférence n° 4

J'ai vu M. Stangerson et, en même temps, une autre personne (l'assassin), le père Jacques et, en même temps, une autre personne, moi et l'assassin.

M. Stangerson et le père Jacques ne peuvent pas être à la fois eux-mêmes et l'autre personne (l'assassin).

Inférence n° 5

Je n'ai pas vu, en même temps, Frédéric Larsan et l'assassin.

Larsan a un double, *i.e.* il est, à la fois, le policier et l'assassin.

Du point de vue formel, on constatera que seule l'inférence 3 se présente sous une forme syllogistique tripartite ; bien qu'inusuel dans le discours du quotidien, ce raisonnement à la forme « canonique » n'est pas extraordinaire dans le récit policier. Si, dans ce cas, l'élément qui correspond à la séquence interprétante – relative à l'opération de réflexion – est explicite dans le texte, c'est parce qu'elle est, quelque part, inédite ou peu commune. Rouletabille a, donc, besoin de l'énoncer pour mieux faire adhérer son auditoire ; celui-ci pourrait, en effet, ne pas être en mesure de combler un vide discursif

qui présuppose des connaissances encyclopédiques particulières ou peu doxales. Nous savons, en effet que « *la compétence du destinataire n'est pas nécessairement celle de l'émetteur* »²⁴ (Eco, 1985 : 64) et que « pour comprendre un message verbal, il faut, outre la compétence linguistique, une compétence diversement circonstancielle, une capacité d'envisager des présuppositions, de réprimer des idiosyncrasies et ainsi de suite » (Eco, 1985 : 65).

Quant aux autres inférences, elles se composent de deux assertions : l'*input* (une donnée, un fait observé) et l'*output* (la conclusion du raisonnement)²⁵. Pour arriver du fait observé à la conséquence qui en découle (la conclusion), quelle qu'elle soit, il faut une assertion faisant office de lien de causalité entre les deux énoncés. Or, comme nous venons de le constater, ce lien, à savoir, la séquence interprétante (*i.e.* la prémisses majeure dans un syllogisme) est absente. Cette ellipse au niveau de l'énonciation non seulement ne suppose aucun obstacle à la saisie du sens que l'énonciateur a voulu véhiculer, mais caractérise les pratiques discursives : il ne s'agit aucunement d'une déviance ou d'un manque, mais de « la règle dans les textes en langue naturelle qui se moquent des formes idéales et closes des logiciens » (Adam, 1990 : 128). Les « vides » narratifs correspondant aux prémisses des raisonnements de Rouletabille s'expliquent du fait de leur nature topique. Les *topoi* qui y sont convoqués sont du genre « causes identiques tirées d'effets identiques » et « antécédent et conséquent » (Aristote, *Rhétorique*, II). Leroux avait bien compris qu'il serait redondant voire rébarbatif de les expliciter²⁶.

Tout comme les interlocuteurs de Rouletabille, le public assistant au procès (dans la diégèse) et le Lecteur modèle du roman, connaisseur du genre (dont nous sommes), nous avons dû suppléer ces éléments linguistiques (ici les séquences interprétantes convoquées) passés sous silence dans le texte, pourtant aisément intelligibles (inféribles). Nous les avons reconstitués cognitivement, par la voie inférentielle, en remplissant l'espace du *non-dit*, cet interstice, cet « espace blanc » (Eco, 1985 : 63) du discours inférentiel de Rouletabille, et les avons restitués verbalement comme ceci :

Inférence n° 1

Personne ne peut quitter, ni normalement ni anormalement,
une galerie dont toutes les issues sont gardées.

Inférence n° 2

Si un assassin n'a pas pu quitter un lieu ni normalement ni anormalement,
c'est qu'il y est encore.

²⁴ L'italique est de l'auteur.

²⁵ Charaudeau (1992 : 788) utilise les termes de « assertion de départ » (A₁), pour l'observation ou la donnée (soit la prémisses mineure du raisonnement) et de « assertion d'arrivée » (A₂), pour la conclusion.

²⁶ Aristote signalait déjà dans ses *Topiques* que « Nul homme sensé ne saurait prendre pour prémisses ce qui n'est l'opinion de personne ni poser comme problème ce qui est évident pour tous ou la plupart : ceci ne soulève aucune aporie, et personne ne ferait de cela une protase » (I, 10, 104 a 5-8).

Inférence n° 4

Lorsqu'on voit deux personnes dont l'une poursuit l'autre, la première ne peut pas être à la fois elle-même et l'autre, à savoir doublée.

Inférence n° 5

La seule personne qui [dans les circonstances ci-dessus] peut avoir un double (*i.e.* être X et Y à la fois) est celle qui n'a pas été vue en même temps que la personne qu'elle était censée poursuivre.

Pour conceptualiser et bâtir ces propositions (qui tombent sous le sens), nous avons dû, dans un mouvement coopératif conscient, nous rapporter aux indices co(n)textuels, ainsi que mobiliser nos connaissances culturelles extralinguistiques et doxales en mettant en pratique le principe selon lequel « l'existence de contenus implicites présuppose unilatéralement celle des contenus explicites sur lesquels ils se greffent. » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 6). À l'égal des interlocuteurs de Rouletabille, il nous a également fallu compter sur une compétence logico-pragmatique avérée en nous situant à l'échelle du Lecteur modèle. C'est grâce à la reconstitution de la proposition servant de lien entre le fait observé (*input*) et la conséquence (*output*) que le message peut être véhiculé. Charaudeau (1992 : 788) remarque en ce sens que

Le passage de A_1 à A_2 ne se fait pas de façon arbitraire. Il doit être établi par une assertion qui justifie le lien de causalité qui unit A_1 et A_2 . Cette assertion représente un *univers de croyance* à propos de la manière dont les faits s'entre-déterminent dans l'expérience ou la connaissance du monde. Cet univers de croyance doit donc être partagé par les interlocuteurs impliqués par l'argumentation, de sorte que soit établie la preuve de la validité du lien qui unit A_1 à A_2 , l'*argument* qui, du point de vue du sujet argumentant, devrait inciter l'interlocuteur ou le destinataire à accepter comme *vrai* ce propos. [...] Cette assertion (ou série d'assertions), souvent non dite, implicite, pourra être appelée *preuve*, *inférence* ou *argument* selon le cadre de questionnement dans lequel elle s'inscrit.

Charaudeau nomme cette *justification* « assertion de passage »²⁷. À l'instar d'Aristote, nous appelons *enthymème* ce que cet auteur entend (et décrit) comme une « relation argumentative » (A_1 alors A_2 ou A_2 parce que A_1).

Des raisonnements que nous avons glosés et « complétés » ci-dessus en dérive un dernier qui, tel une poupée gigogne, correspond à la conclusion des multiples

²⁷ Il ne sera pas oiseux de rappeler au lecteur que ce concept se trouve déjà chez le Stagirite (*Rhétorique* ; *Premiers Analytiques* ; *Dialectique* ; *Topique*).

cogitations enchaînées du reporter-enquêteur et dont la généralisation, fondée sur des vraisemblances, est constituée par un *topos* explicite, à savoir que l'on peut être à la fois un personnage et son double.

C'est à partir d'une série d'indices et des cogitations qui s'ensuivent, que Rouletabille peut conclure que Larsan est l'assassin. Ses raisonnements n'atteignent pas la vérité absolue, car entre la cause et l'effet et entre l'antécédent et le conséquent, il n'existe qu'une relation de contiguïté. Il n'en reste pas moins que tout en n'étant que vraisemblables, ils restent fort probables, donc crédibles. Son discours est démonstratif et produit un effet perlocutoire sur le président et le jury qui, grâce à son intervention, acquitteront l'accusé, Darzac. En effet, face à un ou à plusieurs interlocuteurs, et une fois verbalisé, l'enthymème permet non seulement de *faire croire*, mais également de *faire agir*²⁸, comme l'avance Le Guern (2000 : 8).

Le fait de pouvoir tirer des conclusions de cas particuliers – comme cela s'est produit dans les inférences *supra* –, des conclusions qui sont loin d'avoir un caractère de nécessité absolue, représente un atout discursif important de l'enthymème par rapport au syllogisme apodictique : même si ses conclusions peuvent être mises en doute par des contre-arguments, il apporte toujours des informations nouvelles. D'où sa présence incontestable et réitérée dans le discours du quotidien (tout comme dans le littéraire) grâce à son efficacité logico-discursive (Vega y Vega, 2017 : 150) ; c'est sa dimension pragmatique et créative – soulignée par cet auteur (2017 : 150) – qui se manifeste explicitement (la mise en parole, le *dit*) et implicitement (ce qui n'est pas exprimé en langue, le *non-dit*) dans les discours de Rouletabille.

6. Conclusions

Tout écrivain embrassant le récit à énigme au milieu du XX^e siècle n'a que trop bien appris de ses illustres prédécesseurs la leçon qui consiste à conduire subtilement son lecteur de la main vers la révélation du mystère en lui fournissant les indices strictement nécessaires, dans le but de faire constamment travailler ses cellules grises et de maintenir, ainsi, éveillée sa curiosité.

²⁸ Ducrot (2004 : 17) entend par *argumentation rhétorique* « l'activité verbale visant à faire croire quelque chose à quelqu'un. [...] Elle exclut volontairement l'activité visant à *faire faire* quelque chose. Plus exactement, elle ne prend en considération le *faire faire* que si celui-ci est appuyé sur un *faire croire*. ». Inutile de souligner que nous ne pouvons souscrire à ses propos. Les argumentations rhétoriques ne visent pas seulement à « faire croire quelque chose à quelqu'un. », ni ne sont purement informatives. Nous emprunterons un exemple révélateur à Kerbrat-Orecchioni (1986 : 39) : « ainsi une phrase telle que : "Il est huit heures" pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, "Dépêche-toi !", aussi bien que "Prends ton temps" ». Suivant Vega y Vega (2000 : 61), « Cela voudrait dire que dans une seule proposition, pourrait se trouver caché (enfoui, non déployé) tout un syllogisme ; c'est-à-dire encore que, tout en montrant (ou en faisant semblant de montrer), certains signes effectuent vraiment une *démonstration implicite à caractère logique*, ou à caractère pragmatique, auquel cas celle-ci serait plutôt une *argumentation* » (L'italique est de l'auteur).

Dans le roman de Leroux qui a fait l'objet de la présente étude, le *silence* ne concerne pas que les indices. Les vides intéressent aussi le discours inférentiel des personnages et notamment de l'actant-héros de la découverte (dans notre cas de figure, le reporter-enquêteur Rouletabille). Les exemples que nous avons fournis et analysés prouvent que « Le silence concerne aussi le logos, puisque c'est qui fait la différence de l'enthymème avec le syllogisme » (Le Guern, 2008 : 41). Ce *silence* ne suppose aucune perte de sens ni de cohérence discursive.

Lors du processus rationnel cognitif, on est obligé de suivre un ordre logique et de passer, pas à pas, à travers chacune des phases pour aboutir à une conclusion : aucun passage ne peut être omis, sous peine de blocage dudit processus. En revanche, lors de la verbalisation de ce même processus destinée à un ou à plusieurs récepteurs (destinataires directs ou indirects, dans ou en dehors de la diégèse), on quitte le rôle de *penseur* pour acquérir celui de locuteur. Pour des raisons inhérentes au principe de l'économie linguistique²⁹, mais aussi à celui qui régit la fiction romanesque, le locuteur (avant, penseur) se limite alors à énoncer, de ce processus, les traits qu'il estime *pertinents*³⁰ pour la communication et en omet d'autres considérés non-essentiels à la saisie du message de la part du récepteur censé colmater les vides discursifs. Comme nous avons pu le constater, c'est par le truchement de ces 'silences', ces incomplétudes verbales, ces informations encodées, que l'écrivain interpelle l'intelligence de son lecteur et, du coup, réveille le plaisir intellectuel de l'heuresis et de la (re)connaissance³¹. La reconstitution raisonnée du *non-dit* devient, ainsi, une véritable stratégie narrative qui caractérise le roman à énigme et qui, sans aucun doute, en a fait le succès depuis Poe.

Sachant que « communiquer c'est aussi inférer » (Eggs, 1994 : 202), notre reporter-enquêteur fait ses démonstrations par un discours dont la forme n'est pas (sauf exception) une totalité close, à savoir une déduction formelle, impropre à la langue naturelle. À la différence du modèle de la déduction logique qui « n'a nul besoin, pour être interprétable, d'entretenir un rapport quelconque avec du non-dit » car « tout y est »³² (Berrendonner, 1983 : 211), le modèle enthymématique nécessite impérieuse-

²⁹ Nous l'entendons avec Mounin *et al.* (2004 : 119) comme « le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. ».

³⁰ Suivant la maxime de relation de Grice (1979).

³¹ Sur le plaisir du colmatage des vides discursifs dans l'enthymème, nous renvoyons, entre autres, à Aristote (*Rhétorique*, II, 23 1400b 29-36) et à Barthes (1970 : 203).

³² « Une déduction logique vise à l'explicite : une proposition ne peut y être introduite que si les prémisses qui l'infèrent ont été préalablement énoncées : celles-ci *doivent* être expressément formulées, pour que puisse l'être leur conclusion. Inversement aucune conclusion ne peut y être éludée : dès qu'une proposition s'infère régulièrement des prémisses, chacun est en droit d'exiger qu'elle soit intégrée à la déduction, fût-elle corollaire, subsidiaire ou même pertinente. Le modèle de la déduction logique comporte donc une exigence de complétude du discours : tout ce qui se trouve lié à la conclusion par des raisons de logique *doit* être explicitement verbalisé, et reçoit ainsi une occurrence dans le discours » (Berrendonner, 1983 : 210-211. L'italique est de l'auteur.).

ment d'établir une relation avec le *non-dit* pour être interprétable. Preuve, s'il en fallait encore une, que tout n'est pas à la surface de la langue. Les raisonnements que nous avons analysés permettent au reporter-enquêteur, d'arriver à une nouvelle connaissance et, du coup, de percer à jour le mystère. Le processus heuristique (cognitif) en œuvre chez l'opérateur de la découverte s'accompagne d'une mise en discours se voulant (ou se prétendant) démonstrative ; nous disons bien 'se voulant démonstrative' car, pour la plupart, les enthymèmes ne sont démonstratifs que par approximation minimale ou maximale, selon le cas de figure.

La reconstruction du *non-dit* se fait via un processus cognitif inférentiel à partir de ce qui est énoncé et compte tenu de l'environnement linguistique qui précède. Le remplissage du 'vide' que l'allocutaire (dans la diégèse), d'un côté, et le lecteur, de l'autre, opèrent correspond, en général, à la reprise (en mémoire discursive) d'une ou de plusieurs propositions d'un énoncé précédent (le *dit*). Quant au lecteur, en particulier, si « Raisonner [...] c'est, *en parlant*, se recommander des lois communes sur la cohérence » (Berrendonner, 1983 : 220-221. Nous soulignons), raisonner, *en lisant* (la fiction policière), c'est aussi se recommander de la mémoire discursive³³. C'est dans le but d'aller « chercher ailleurs une des prémisses probables de son propre enthymème » (Eco, 1985 : 150) que le lecteur fait sa *promenade inférentielle* dans le répertoire du *déjà-dit* par l'auteur. En d'autres termes, le lecteur est censé assembler les informations textuelles pertinentes pour la reconstruction de chaque raisonnement, à petite échelle. Cela étant, le colmatage des vides discursifs dans le discours inférentiel se fait aussi en puisant à son bagage de connaissances, à son encyclopédie et à son sens commun.

Quant à la saisie de la trajectoire logico-argumentative du texte littéraire dans sa globalité, le travail de recomposition de la part du lecteur se fait, à grande échelle, en bâtissant un pont entre le *dit* et le *non-dit* :

Le texte est donc un tissu d'espaces blancs, d'interstices à remplir, et celui qui l'a émis prévoyait qu'ils seraient remplis et les a laissés en blanc pour deux raisons. D'abord, parce qu'un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qui y est introduite par le destinataire [...] Ensuite parce que, au fur et à mesure qu'il passe de la fonction didactique à la fonction esthétique, un texte veut laisser au lecteur l'initiative interprétative, même si en général il désire être interprété avec une marge suffisante d'univocité. Un texte veut que quelqu'un l'aide à fonctionner. (Eco, 1985 : 63-64)

Que le roman de Leroux laisse au lecteur l'initiative interprétative, cela ne fait aucun doute. Force est de reconnaître, toutefois, que les *silences* de Rouletabille ne sont pas le fruit du hasard, mais s'inscrivent dans une stratégie narrativo-argumentative

³³ Suivant Adam (1990 : 113), « La notion de mémoire discursive permet d'ajouter le fait que les propositions énoncées dans un énoncé antérieur [...] font aussi partie de la mémoire ».

précise et contraignante ayant comme but la « séduction rhétorique » (Molinié, 1995) par la voie de la (re)connaissance chère à Aristote.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, Jean-Michel (1984) : « Des mots au discours : l'exemple des principaux connecteurs ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 43 (*Le sens des mots*), 107-122.
- ADAM, Jean-Michel (1990) : *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Paris, Mardaga (coll. Philosophie et langage).
- ADAM, Jean-Michel (1992) : « Si hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionalité ». *La pragmatique : discours et action*, 25 : 1-2, 147-166.
- ARISTOTE (1967) : *Topiques I-IV*. Traduit et publié par J. Brunschwig. Paris, Les Belles lettres (coll. Guillaume Budé).
- ARISTOTE (1991) : *Rhétorique*. Traduction et notes de M. Dufour et A. Wartelle. Paris, Gallimard (coll. Tel).
- ARISTOTE (1992) : *Organon III. Les Premiers Analytiques*. Traduction et notes de J. Tricot. Paris, Vrin.
- BANGE, Pierre (1983) : « Pragmatique et littérature », in P. Bange et alii (éds.), *Logique, argumentation, conversation : Actes du Colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*. Berne, Peter Lang, 145-165.
- BARTHES, Roland (1970) : « Plaisir à l'enthymème », in R. Barthes, « L'Ancienne Rhétorique », *Communications*, 16, 172-223.
- BECK, Philippe (1990) : « Logiques de l'impossibilité », in Aristote, *Poétique* (préface). Paris, Gallimard (coll. Tel), 7-73.
- BERRENDONNER, Alain (1983) : « Note sur la déduction naturelle et le connecteur *donc* », in *Logique, argumentation, conversation. Actes de colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981*. Fribourg, Peter Lang, 209-221.
- BOREL, Marie-Jeanne (1991) : « Notes sur le raisonnement et ses types ». *Études de Lettres : revue de la Faculté de lettres de l'Université de Lausanne*, 4, 67-85.
- BOYER, Alain (1995) : « Cela va sans le dire. Éloge de l'enthymème ». *Hermès, la revue*, 15, 73-90.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992) : *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris, Hachette.
- CUQ, Jean-Pierre (1985) : « Éléments d'analyse pragmatique de l'expression de l'hypothèse en français moderne ». *L'Information Grammaticale*, 26, 36-40.
- DELEUZE, Gilles ([1964] 1986) : *Proust et les signes*. Paris, PUF (coll. Perspectives critiques).
- DOBRE, Dan (1988) : « Les "silences" de l'enthymème ». *Revue Romane de linguistique*, XXXIII : 2, 111-116.
- DUCROT, Oswald (2004) : « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », in M. Doury et S. Moirand (dirs.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 17-34.

- ECO, Umberto (1985) : *Lector in fabula*. Traduction de M. Bouzaher. Paris, Grasset & Fasquelle.
- EGGS, Ekkehard (1994) : *Grammaire du discours argumentatif*. Paris, Kimé.
- FUZELLIER, Alain [alias ALFU] (1996) : *Gaston Leroux, parcours d'une œuvre*. Amiens, Encrage.
- GENETTE, Gérard (1972) : *Figures III*. Paris, Seuil.
- GRICE, Herbert Paul (1979) : « Logique et conversation » [Traduction sans référence à l'auteur]. *Communications*, 30, 57-72.
- IMBS, Paul & Bernard QUEMADA (2004) : *Le Trésor de la Langue française informatisé*. En ligne. URL : <http://atilf.atilf.fr>
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986) : *L'Implicite*. Paris, Armand Colin.
- LAURENT, Jacques (1987) : « Préface », in C. Saint-Laurent, *L'Erreur*. Paris, Mercure de France, 9-13.
- LAVERGNE, Elsa de (2009) : *La Naissance du roman policier français. Du Second Empire à la Première Guerre mondiale*. Paris, Classiques Garnier.
- LE GUERN, Michel (1978) : « L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique », in C.R.L.S. (éd.), *Stratégies discursives*. Lyon, Presses Universitaires, 281-287.
- LE GUERN, Michel (2000) : « Préface », in J. J. Vega y Vega, *L'Enthymème. Histoire et actualité de l'inférence dans le discours*. Lyon, Presses Universitaires, 7-8.
- LE GUERN, Michel (2008) : « Sur le silence ». *Littérature*, 149 : 1, 38-44.
- LEROUX, Gaston (1988) : *Le Mystère de la Chambre Jaune*, in R. Laffont (éd.), *Les aventures extraordinaires de Rouletabille reporter : Le Mystère de la Chambre Jaune, Le Parfum de la Dame en noir, Rouletabille chez le tsar, Le Château noir, Les Étranges Noces de Rouletabille*. Préfacé par F. Lacassin. Paris, Robert Laffont, Librairie Générale de France (coll. Poche), 13-190.
- LITS, Marc (1999) : *Le roman policier : introduction à la théorie et à l'histoire d'un genre littéraire*. Liège, Éditions du CEFAL. 2^e édition complétée.
- MAINGUENEAU, Dominique (1986) : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU, Dominique (1990) : *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU, Dominique (2010) : *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*. Paris, Armand Colin.
- MEYER, Michel (1993) : *Questions de rhétorique. Langage raison et séduction*. Paris, Le Livre de Poche (coll. Biblio essais).
- MESSAC, Roger ([1929] 2011) : *Le « Detective Novel » et l'influence de la pensée scientifique*. Édition revue et annotée. Paris, Encrage.
- MOESCHLER, Jacques (2002) : « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural ». *Cahiers de linguistique*, 24, 265-292.

- MOESCHLER, Jacques (2005) : « Connecteurs pragmatiques, inférences directionnelles et représentations mentales ». *Cahiers Chronos*, 12, 35-50.
- MOESCHLER, Jacques & Anne REBOUL (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de la pragmatique*. Paris, Seuil.
- MOLINIÉ, Georges (1992) : *Dictionnaire de rhétorique*. Paris, Le Livre de Poche (coll. Les Usuels de Poche).
- MOLINIÉ, Georges (1995) : « Stylistique et tradition rhétorique ». *Hermès, La Revue*, 1 : 15, 119-128.
- MOUNIN, Georges *et alii* (2004) : *Dictionnaire de la linguistique* (4^{ème} éd.). Paris, Quadrige.
- PELLETIER, Yvan (1996) : « L'enthymème, argument du quotidien ». *Philosophia Perennis*, III : 2, 147-172.
- RABATEL, Alain (2010) : « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs. Des voix et des points de vue », in M. Colas-Blaise, K. Mohamed, L. Perrin, A. Petitjean (dirs.), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz, Ceted/Université de Metz, 357-373.
- SABRE, Ru M. (1990) : « Peirce's Abductive Argument and the Enthymeme ». *Transactions of the Charles S. Peirce Society*, 26 : 3, 363-372.
- SPERBER, Dan & Deirdre WILSON (1995) : *Relevance. Communication and Cognition* (2nd edition). Oxford, Blackwell.
- TOULMIN, Stephen E. ([1958] 1993) : *Les usages de l'argumentation*. Traduction de Ph. de Brabanter. Paris, Presses Universitaires de France.
- VEGA Y VEGA, Jorge J. (2000) : *L'Enthymème : Histoire et actualité de l'inférence du discours*. Lyon, Presses Universitaires.
- VEGA Y VEGA, Jorge J. (2015) : « Popularizing the Enthymeme: Fans for Aristotle », in J. J. Vega y Vega (éd.), *The Essential Enthymeme. Propositions for educating students in a modern world*. Berne, Peter Lang, 29-59.
- VEGA Y VEGA, Jorge J. (2017) : « L'implicite et l'enthymème dans *Le Dormeur du Val* », in S. Anquetil *et al.* (dirs.), *Autour des formes implicites*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 149-164.